

CONFLITS DANS L'AIR

ARPT

COMMUNIQUÉS DE SECTION - ROISSY-CDG



Retour aux vieilles méthodes ?

LES DERNIERES DECISIONS RENDUES PAR LA COMMISSION DE POURVOI AUX POSTES DE CHEFS DE L'APPROCHE, DE CHEFS DE TOUR ET DE CHEFS DE QUART ONT REVELE QUELQUES « SURPRISES ». EN EFFET, DANS CHACUN DES CAS, L'ANCIENNETE N'A CLAIREMENT PAS ETE LE FACTEUR PRIMORDIAL QUI A PERMIS DE FAIRE UN CHOIX ENTRE LES DIVERS CANDIDATS...

Il n'est nul besoin de reprendre nommément le cas de chacun qui ont vu des collègues moins expérimentés qu'eux être nommés, car il ne s'agit pas d'une affaire de personnes mais bien d'une affaire de principes. Jamais par le passé il n'a été question de candidature à profil sur ces types de postes. Jamais le SNCTA n'a été consulté ou informé d'un changement, et ce n'est clairement pas le cas si on consulte les fiches de description des postes.

Le SNCTA ayant toujours prouvé qu'il est le syndicat le plus constructif qui existe dans la maison DGAC, nous saurions dialoguer avec l'administration si elle désirait que l'un ou plusieurs de ces postes deviennent des « postes à profil ». En revanche, constructif ne signifie ni mou, ni béni oui-oui : nous refusons que le service revienne aux méthodes d'antan où copinage, lobbying d'équipe et délit de sale gueule étaient les trois mamelles de la promotion.

Nous avons lutté et exigé du service de mettre fin à cette époque il y a plusieurs années maintenant, et il est hors de question d'y revenir à cause de la sournoiserie du chef de service et du chef de centre.

Le SNCTA exige :

- des explications crédibles sur les choix qui ont été faits lors de ces deux dernières commissions. Nous refuserons les arguments de comptoir du type « untel ne parle pas assez », voire mensonger du type « untel a des problèmes relationnels avec ses collègues », ou pour se protéger du type « la commission est souveraine » (alors que la décision revient au chef de service)
- une mise au point très claire sur le déroulement des commissions suivantes : s'il doit y avoir un « profilage » qui est mis en place, cette nouvelle règle du jeu doit être au préalable discutée avec les partenaires sociaux et annoncée aux candidats.

Il est temps que l'organisme et le service assument, quand ils en font, leurs choix. Il est temps qu'ils arrêtent de se cacher lorsque ça les arrange derrière une commission de nomination par ci, l'expertise technique et le professionnalisme des contrôleurs par là. Certains contrôleurs manquent à leurs yeux de professionnalisme ou n'ont pas ce qu'il faut pour exercer les responsabilités de Chef de l'Approche, de Chef de Tour ? Dites le leur, mais en les regardant droit dans les yeux ! Le SNCTA veillera messieurs à ce que vous preniez vos responsabilités.

Renforcez notre poids et adhérez au SNCTA : www.sncta.fr/adherer-au-sncta

